

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 52 (1979)

Heft: 11

Artikel: Relance des coopératives de production en Suisse? : quand les ouvriers veulent être maîtres de leur outil

Autor: Campiotti, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128226>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quand les ouvriers veulent être maîtres de leur outil

A plusieurs reprises déjà, «Habitation» a eu l'occasion de parler des coopératives de production, ou de leur donner la parole. D'autres journaux se sont aussi intéressés aux coopératives de production: mentionnons par exemple «Le Monde», qui a publié en 1976 et 1977 une série d'articles très fouillés sur les coopératives de production en France. Dans la presse romande, nous avons remarqué, en mai dernier, un article consacré aux coopératives de production de Suisse romande. Intéressant, bien documenté et sans parti pris, cet article nous semble susceptible d'intéresser nos lecteurs.

La rédaction

Quand vous allez voir un permanent syndical, vous ne vous attendez pas à rencontrer, dans la même personne, le président d'un conseil d'administration. C'est pourtant la situation, surprenante au premier abord, de Michel Buchs: il est à la fois secrétaire central de la FOBB et, depuis le mois dernier, président d'une des plus importantes entreprises de l'industrie du bois de Genève. Mais levons tout de suite l'ambiguïté: l'entreprise dont il est question est une coopérative ouvrière. L'entrée en fonctions du président coïncide avec la volonté, affirmée par la nouvelle équipe mise en place à la suite d'une fâcheuse expérience, de réaliser un «retour aux sources du mouvement coopératif». Quelles sources? Quel mouvement? C'est une longue histoire déjà, «presque aussi ancienne que la classe ouvrière suisse elle-même», dit Franck Muller, président romand de l'Association suisse des coopératives de production

(ASCOP). Depuis longtemps, dans ce pays, des travailleurs ont cherché à se rendre maîtres, en système capitaliste, de leur outil.

Les milieux de gauche et syndicalistes n'aiment pas s'étendre sur «l'accident» qui s'est produit l'an passé à Genève: la COBG (Coopérative des ouvriers du bâtiment de Genève), la plus ancienne coopérative de production romande encore en activité — elle avait été fondée en 1920 — a dû déposer son bilan; la procédure de faillite est en cours. Que s'était-il passé? La conjoncture, bien sûr, est mauvaise pour le bâtiment; mais surtout, des fautes de direction avaient été commises, qui ont entraîné le désastre, et sur lesquelles le contrôle du personnel n'avait pu s'exercer d'aucune manière. Fâcheuse issue pour une entreprise dont, justement, les ouvriers auraient dû être maîtres!

La COBG avait une cousine, qui vivait sous le même toit et partageait ses bureaux: la Coopérative de l'industrie du bois, dont Michel Buchs vient donc de prendre la présidence. La seconde avait prêté de l'argent à la première et, dans l'esprit du public, les deux entreprises étaient liées. Il fallait faire vivre la CIB, entreprise saine, surmonter le tort moral et matériel.

Abandon progressif

Les coopérateurs — dont la FOBB, détentrice d'un paquet de parts sociales — ont fait un examen de conscience: comment en était-on arrivé là? Ils sont convaincus que la cause principale réside dans l'abandon progressif de la pratique et de l'idéal coopératifs. Quand la CIB avait été créée en 1947 — mais

c'est aussi valable pour la COBG — il s'agissait de donner du travail à des ouvriers qui ne trouvaient pas d'emploi, souvent à cause de leurs opinions politiques ou syndicales. Ils n'étaient au départ que cinq ou six, et l'entreprise était véritablement leur affaire. Puis la CIB s'est développée: une centaine d'ouvriers en 1974, près de huitante l'an passé, malgré la crise. Mais, à la faveur de la haute conjoncture, quelque chose de fondamental avait changé: les nouveaux ouvriers étaient de moins en moins souvent coopérateurs; ils étaient simplement salariés d'une entreprise comme les autres. Et puis, le «patronat coopératif» ayant la réputation d'être «gentil», on allait à la CIB un peu comme on trouve une «planque».

Quels remèdes, alors? Revenir aux sources: faire en sorte que les ouvriers reprennent possession de l'entreprise. La direction de la CIB étudie actuellement des systèmes pour leur permettre d'acquérir des parts sociales, afin qu'ils participent réellement à la vie de la coopérative, dans ses assemblées générales et son conseil d'administration. Les vertus de discipline suivront...

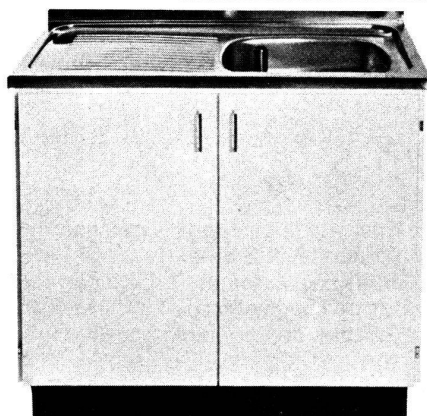
Au XIX^e siècle, une floraison

Ceux qui pensent ainsi ne sont pas de doux idéalistes: ils peuvent s'appuyer sur la riche expérience du mouvement coopératif suisse qui, même s'il n'a pas eu le développement de ses cousins français ou italiens, connaît quelques réussites exemplaires.

Cela avait commencé au XIX^e siècle. Des travailleurs, qui avaient lu Owens, Proudhon et Fourier, ou n'en savaient rien, mais qui voulaient se libérer de

Etablissements
**H. FALDY
& FILS
GENEVE**

Rue de Lyon 12 - ☎ (022) 44 67 38
Case postale 1211 Genève 7 Servette



Evier populaire

avec armoire à 2 portes
raccords en tous genres
robinetterie en tous genres

leur condition d'ouvriers salariés — ou de chômeurs — ont donné naissance à toute une floraison de coopératives, dans le bâtiment — où les investissements nécessaires, pour commencer, n'étaient pas très grands — dans l'horlogerie et le tabac. Mais ces entreprises-là, les novateurs étant mal préparés à la gestion, ont toutes disparu.

Une seule coopérative, fondée avant la Première Guerre mondiale, vit encore: celle des ferblantiers-appareilleurs de Zurich. Des ouvriers l'avaient créée, en 1907, à la suite d'une grève, et, à cause de ces conditions de naissance, ils s'étaient heurtés à un boycottage organisé qu'ils avaient fini par briser; pour fêter leur victoire, ils étaient descendus en cortège dans les rues de la ville avec leur matériel et leurs machines.

Après cette époque héroïque, le mouvement coopératif a connu des renaissances à chaque période de crise: dans les années vingt, après la Deuxième Guerre

mondiale, et aujourd'hui. Les initiateurs étaient souvent des militants syndicalistes ou politiques qui voulaient «changer un bout de monde» au milieu d'un système qu'ils rejetaient. Souvent aussi il s'agissait, à la suite d'une fermeture d'entreprise ou d'un grave conflit social, de sauver des emplois.

Rapports difficiles

«Mais ce serait une erreur de croire, dit Franck Muller — qui dirige à Genève une coopérative de ferblanterie et d'appareillage (Socoferap) après en avoir créé une autre à Lausanne (la Cofal) — qu'une coopérative peut, par miracle, créer des emplois; là où une entreprise capitaliste bien gérée se casse la figure, nous ne pouvons pas apparaître comme des sauveteurs.

»Ce que les coopératives de production ont apporté, au moment de leur création, c'est une satisfaction rapide aux principales revendications ouvrières; ça leur a attiré, bien sûr, l'hostilité des autres entreprises, qui ont parfois tenté

d'étrangler les intrus par le boycottage. Mais désormais, grâce aux conventions collectives, les conditions d'emploi se sont égalisées, et les relations avec les patrons capitalistes se sont améliorées: certaines coopératives font partie d'associations d'employeurs.»

L'ASCOP — qui gère un fonds d'entraide — regroupe aujourd'hui, essentiellement dans le bâtiment, une quarantaine de coopératives (deux mille emplois environ) dans tout le pays. La Suisse romande en compte une douzaine, dont quelques-unes sont de florissantes entreprises: la Cobal (Coopérative des ouvriers du bâtiment de Lausanne), par exemple, ou la Coopérative du bâtiment d'Yverdon, créée en 1925 par... des cheminots. La crise en a fait naître récemment deux nouvelles: la Corecit (révision de citernes), à Lausanne et Genève, et la Coopérative horlogère de Delémont, dont la survie n'est pas facile.

A. Campiotti

dans «24 Heures» du 9 mai 1979.

FAVOROL

Fabrique de volets à rouleau SA

Volets à rouleau
Stores à lamelles
Stores empilables
Stores toile
Stores à lamelles verticales
Stores d'obscurcissement
Portes roulantes aluminium
Pose, entretien, réparations

1711 Treyvaux
Tél. 037 33 14 97

1004 Lausanne
Av. Collonges 19
Tél. 021 37 66 07

Plus de relets de cuisine
avec les hottes
ANSOLUX



Livrables en saillie avec déflecteur frontal ou à fleur de surface. Sur désir, modèle de recyclage également (Ansolux type MF).

Largeurs: 55, 60, 80, 90 et 100 cm. Dès fr. 330.-.

Fabricants de cuisines, menuisiers, électriciens, spécialistes en aération et

ANSON SA 8003 Zurich
Aegertenstr. 56 01 35 95 12
1003 Lausanne 021 22 92 88

Mauvais air? Chaleur?



ANSOMATIC 110 UP-Z avec minuterie incorporée

110 m³/h 100 mm Ø 220 V 16 W. A fleur d'enduit. Aère parfaitement salles de bain et toilettes. Pour immeubles neufs et anciens.

fr. 139.- seulement
Entreprises spécialisées (aération, électricité) et

ANSON SA 8003 Zurich
Aegertenstr. 56 01 35 95 12
1003 Lausanne 021 22 92 88


Les appareils de climatisation RIELLO

entretiennent une agréable fraîcheur dans les magasins, restaurants, bureaux et ateliers. Régulation individuelle. Montage rapide. Dès 1250 kcal/h 220 V 850 W fr. 1295.-

Entreprises spécialisées (aération, électricité) et

ANSON SA 8003 Zurich
Aegertenstr. 56 01 35 95 12
1003 Lausanne 021 22 92 88

Vente — montage — transformations — entretien —
dépannage — réparations



Ascenseurs monte-charge

Bureau de vente

Born & Cie.,
6, route des Jeunes,
1227 Carouge,
tél. 42 81 07 - 33 47 00

Menuiserie

André Giuppone

Maitrise + fédérale

Travaux bâtiments - Villas - Agencements divers

Chemin des Pâquis
1008 Prilly
Téléphone 021/24 01 61